



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Pommes

Question écrite n° 39109

Texte de la question

M Jacques Bompard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les importations de pommes du Chili arrivées dans les ports de Marseille et de Sete. Ces importations, venues de pays hors CEE, ont déclenché un tollé chez les producteurs de pommes. En effet, les stocks de pommes sont très importants sur un marché très déprimé. Un quart de la récolte du Sud-Est, soit 500 000 tonnes de pommes, part au retrait. Le stock est supérieur de 15 p 100 à ce qu'il était les années précédentes. Les contingents de pommes venus d'Amérique du Sud sont versés sur un marché saturé. De plus, ces importations, bien souvent immatures, ne correspondent pas aux normes sanitaires et ont de mauvaises qualités gustatives qui rejaillissent sur l'ensemble du produit et découragent le consommateur. Il lui demande de bloquer ces importations jusqu'à la disparition des stocks de pommes françaises et de faire réaliser tous les contrôles de qualité sur les importations postérieures au total écoulement de nos productions.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39109

Rubrique : Fruits et légumes

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1596